

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Intervention de S.E.M Mohamed Salah Dembri

Ambassadeur, Représentant Permanent,

au nom du groupe des cinq Ambassadeurs

à la séance plénière de

la Conférence du Désarmement

(29 août 2002)

Je voudrais tout d'abord vous féliciter à l'occasion de votre désignation à la présidence de la Conférence du Désarmement et vous assurer de la coopération et du total soutien de la délégation algérienne dans l'accomplissement de vos fonctions.

Je voudrais, par la même occasion, exprimer mes sincères remerciements à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Volker Heinsberg d'Allemagne, pour les efforts qu'il n'a cessé de déployer, durant sa présidence de la Conférence, en vue de surmonter la présente situation de la Conférence du Désarmement.

Monsieur le Président,

Vous vous souviendrez que le 31 juillet dernier j'ai présenté, au nom d'un groupe de cinq Ambassadeurs auprès de la Conférence du Désarmement, les Ambassadeurs Lint de Belgique, Reyes de la Colombie, Salander de la Suède, Vega du Chili et moi même, une initiative portant sur un projet de programme de travail de la Conférence qui couvre l'ensemble des points, ou peu s'en faut, prévus par le Décalogue.

Nous avons alors indiqué que ce projet était d'un caractère évolutif, dans la mesure où il pouvait être enrichi, être amendé et qu'il pourrait donner lieu à une version révisée. C'est cette version révisée qui vous est présentée ce jour, 29 août 2002.

Cette version révisée résulte d'une série de consultations avec les membres de la Conférence du Désarmement, car il faut bien le dire, cette initiative a été accueillie avec intérêt et a suscité un climat de discussion propre à la faire évoluer comme réceptacle des aspirations des uns et des autres.

Des propositions d'amendements écrites nous sont parvenues. Plusieurs délégations nous ont fait part de leurs avis et de leurs suggestions au cours des discussions que nous avons eues avec elles. Nous voudrions toutes les remercier puisqu'elles me donnent l'occasion, aujourd'hui, au nom de mes collègues, de présenter la version révisée.

Il est espéré que cette version révisée, soumise à l'appréciation de la Conférence du Désarmement, en séance plénière, ouvre la voie à un consensus sur un programme de travail pour l'année prochaine.

Monsieur le Président,

L'économie du nouveau texte maintient la création de quatre Comités ad hoc portant sur les Garanties négatives de sécurité, le Désarmement nucléaire, un traité sur les Matières fissiles et l'Espace extra atmosphérique ainsi que la désignation de trois Coordonnateurs spéciaux chargés de mener des consultations sur « les nouveaux types d'armes de destruction massive et les nouveaux systèmes de ces armes », sur « un programme général de désarmement » et sur « la transparence en matière d'armements ».

Quels sont les aspects modifiés depuis le 31 juillet 2002 ?

- 1) un choix définitif est apparu pour un texte de décisions assorti d'une Déclaration présidentielle et non pas d'un Préambule ;
- 2) les aspects liés à un calendrier plus étendu par la révision des articles 27 et 28 du Règlement intérieur ont été abandonnés pour maintenir les procédures actuelles liées aux prérogatives de sessions annuelles ;

Quelles sont les questions qui désormais se présentent comme matières parvenues à maturité ?

- 1) le Comité ad hoc sur les garanties négatives de sécurité semble recueillir, aujourd'hui, une adhésion générale ;
- 2) le Comité ad hoc sur le FMCT connaît aussi un appui assez soutenu. Vous noterez que la référence aux stocks n'est plus mentionnée par référence aux éléments déjà convenus dans le mandat Shannon, la proposition Amorim et l'excellent document de l'Afrique du sud ;
- 3) la création d'un Comité ad hoc sur le Désarmement nucléaire évolue aussi d'une façon très favorable et devrait pouvoir obtenir une adhésion globale très rapidement ;
- 4) la désignation de trois Coordonnateurs spéciaux bénéficie aussi d'un appui général.

Quelle question continue encore à être discutée ?

Il s'agit bien évidemment de la création du Comité ad hoc sur l'espace extra atmosphérique, le Paros.

Sur ce dernier point, la Conférence du Désarmement est traversée par deux tendances, l'une postulant une négociation sur un traité de prohibition de la militarisation de l'espace extra-atmosphérique que nous appellerons l'approche maximaliste et l'autre tendance recommande une prise en charge de cette question sur une base de discussions et d'explorations de perspectives, approche que nous appellerons minimaliste.

Nous avons essayé de résoudre cette difficulté en établissant une perspective immédiate qui propose un schéma évolutif dans le temps et qui pourrait nous amener, à terme, à trouver, ensemble, les formules les plus appropriées et acceptables par tous et pour tous.

Le débat reste de mise, sur cette question, Monsieur le Président.

L'initiative de notre groupe, comme vous le savez, fait suite à d'autres propositions, déjà présentées, visant à parvenir à un programme de travail acceptable par tous et pour tous.

Elle n'a donc, en aucun cas, pour finalité de se substituer aux précédentes propositions ni de les censurer mais elle s'inscrit plutôt dans une sorte de continuum des initiatives enregistrées jusqu'ici et s'efforce, bien entendu, d'établir des passerelles entre elles.

C'est pour cela qu'on trouvera forcément dans les différents projets de décisions contenues dans cette initiative, des parentés et des similitudes avec d'autres textes mais on y trouvera aussi la volonté de dépasser les difficultés pour parvenir à un consensus, difficultés que l'on connaît tous et qu'il n'est point besoin de citer.

Enfin, cette initiative veut contribuer à une dynamique d'échanges positifs, même si le poids de la conjoncture internationale et la définition de nouvelles postures stratégiques pèsent sur nos travaux.

Nous sommes tous animés au sein de ce groupe par le seul souci d'instaurer un climat de travail propice à l'ouverture, à l'échange de vue et au dialogue en vue d'établir les compromis évolutifs et nécessaires, susceptibles de permettre à la Conférence de remplir le mandat qui est le sien.

Nous espérons que cette approche pourra satisfaire l'ensemble des délégations. Le cas échéant, il nous sera toujours possible de privilégier une approche pragmatique consistant à aborder les points qui pourraient être considérés comme acquis. Le point relatif au Paros pourrait alors faire l'objet de consultations ultérieures pour sa meilleure finalisation.

C'est la raison pour laquelle la Déclaration présidentielle contenue dans notre initiative note la positivité des efforts collectifs pour obtenir un programme de travail et recommande aux membres de la Conférence du Désarmement de s'inspirer d'un esprit de dialogue pour établir les compromis nécessaires.

C'est pourquoi toutes les dispositions contenues dans ce non papier, y compris le projet de Déclaration présidentielle, restent toujours assujetties à amendements et à révision.

Je vous remercie.